



Conseil Municipal

Mercredi 29 septembre 2021

à 19h00

ESPACE SENET

ORDRE DU JOUR

La séance est publique. Néanmoins, en raison de la situation sanitaire et des mesures de prévention qui en découlent, seul un nombre limité de personnes pourra y assister dans le respect des gestes barrières et avec port du masque obligatoire.
Par ailleurs la séance est accessible en direct au public sur les réseaux sociaux de la Ville.

A. Désignation du secrétaire de séance.

B. Appel nominal.

C. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juillet 2021.

D. Points d'informations sur :

- Fiscalité locale
- Retour sur le Forum des Associations et la Fête du Flan
 - Subventions
- Hommage à Messieurs Quijoux et Rafton

E. Examen des rapports et projets de délibérations :

PETITE ENFANCE

1. CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION BABY-LOUP – POUR L'ACCUEIL D'ENFANTS HORS COMMUNE A CONFLANS-SAINTE-HONORINE AU SEIN DE SA STRUCTURE MULTI-ACCUEIL.

FINANCES

2. MODIFICATION D'ÉCRITURES COMPTABLES AUTORISANT LE MOUVEMENT DU COMPTE 1068.

3. REPRISE D'UNE PART DE LA PROVISION POUR RISQUES

4. CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES

5. ADOPTION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 POUR L'ANNÉE 2021.

6. TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES – LIMITATION DE L'EXONERATION DE DEUX ANS EN FAVEUR DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES A USAGE D'HABITATION

URBANISME

7. CESSION A TITRE ONÉREUX DES BIENS IMMOBILIERS CADASTRÉS SECTION AO N°235 ET AO N°245, SITUÉS AU LIEUDIT « LES BASINS », AU BÉNÉFICE DE LA SOCIÉTÉ FEUCHERETS-BASINS

8. AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UN CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE (CMS) AVEC L'ÉTAT

9. SUBVENTION AU TITRE DE LA SURCHARGE FONCIÈRE À LA SOCIÉTÉ CDC HABITAT SOCIAL, POUR UNE OPÉRATION SITUÉE AU 12 BIS GRANDE RUE DE PISSEFONTAINE

10. DÉSAFFECTATION ET LOCATION LONGUE DURÉE DES TRONÇONS DE CHEMINS RURAUX DÉNOMMÉS « SENTES RURALES N°10 DITE DES SAVETIÈRES, N°9 DITE DES CÔTES BERTHELINS, N°16 DIT CHEMIN VIEUX ET N°12 DIT DE LA MAISON À FÉRON » À TRIEL-SUR-SEINE SUIVANT LA PROCÉDURE PRÉVUE À L'ARTICLE L.161-10 DU CODE RURAL

11. INSTAURATION DE LA TAXE SUR LES FRICHES COMMERCIALES (TFC)

ÉDUCATION

12. ATTRIBUTION DE RESSOURCES POUR LES DÉPENSES OBLIGATOIRES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME DE CLARTÉ.

VOIRIE

13. FIXATION DE TARIFS POUR LES FRAIS LIÉS A L'ENLÈVEMENT DES DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

F. Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT.

G. Questions orales